



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1398
SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10,
alinéa 6, lettre c), du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

par 53 oui et 1 abstention

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation du Grand Théâtre de Genève relatif aux comptes de la saison 2018-2019 incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 sont approuvés.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Pierre Scherb

La Présidente:

Albane Schlechten